



CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT DU CAMEROUN
AUTONOMOUS SINKING FUND OF CAMEROON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° - 002 86 / AONO/CAA/CIPM/2026 DU 21 AOÛT 2026
POUR LA FOURNITURE DES PAGNES INSTITUTIONNELS DE LA CAISSE
AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

FINANCEMENT : Budget de la CAA Exercice 2026.

1- OBJET :

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des pagnes institutionnels de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).

2- CONSISTANCE DES PRESTATIONS :

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, comprennent la fourniture de pagnes institutionnels de la Caisse Autonome d'Amortissement. Il s'agit de la conception, la production et la livraison desdits pagnes conformément aux spécifications techniques définies.

Les descriptifs de ces équipements sont détaillés dans la pièce N°5 (Spécifications Techniques) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3- ALLOTISSEMENT :

Le présent Appel d'Offres fait l'objet d'un (01) seul lot.

4- COÛT PRÉVISIONNEL :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **seize millions cinq cent mille (16 500 000) Francs CFA TTC.**

5- DÉLAI ET LIEU DE LIVRAISON :

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage de la prestation.

Les fournitures seront livrées à la Caisse Autonome d'Amortissement sise au boulevard du 20 Mai.

6- PARTICIPATION :

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute société ou entreprise de droit camerounais, spécialisée dans la fourniture du textile.

7- FINANCEMENT :

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées à hauteur de **seize millions cinq cent mille (16 500 000) Francs CFA TTC**, par le Budget de la Caisse Autonome d'Amortissement de l'exercice 2026, **Imputation budgétaire 2040203 – 658 806 : « Tenue ».**

8- MODE DE SOUMISSION :

Le mode de soumission est : **En ligne exclusivement.**

9- CAUTION DE SOUMISSION :

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des Finances pour émettre les cautions dans le domaine des Marchés Publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO ; le montant s'élève à **trois cent trente mille (330.000) Francs CFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Cette caution doit être acquittée à la main, timbrée et accompagnée du récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC). Un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires pour régulariser une caution jugée non conforme.

10- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.06 de son Immeuble Siège, Tél : 222 22 22 26 / 657 709 261 dès publication du présent avis ou aux adresses www.marchespublics.cm, www.armp.cm et www.caa.cm.

11- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.06 de son Immeuble Siège, Tél. : 657 709 261, dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) Francs CFA**, payable dans le compte **N°33 59 88 600001-94** ouvert au nom de l'ARMP dans les livres de la BICEC.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

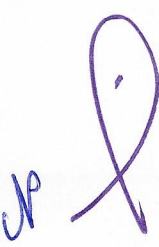
12-REMISE DES OFFRES :

Chaque offre devra être rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **30 SEPT 2026** à 14 heures précises, heure locale.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur deux (02) clés USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°6 - 002 86 /AONO/CAA/CIPM/2026 DU 21 AOÛT 2026
RELATIF À LA FOURNITURE DES PAGNES INSTITUTIONNELS DE LA CAISSE
AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).
« À n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres »



Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13-RECEVABILITÉ DES OFFRES :

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois par rapport à la date de l'ouverture.

14- OUVERTURE DES PLIS :

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps la CIPM-CAA siégeant dans la salle de réunion sise au 5^{ème} étage de son immeuble siège, le 30 SEPT 2026 à **15 heures**, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

15- CRITÈRES D'ÉVALUATION :

15.1. CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
2. Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis ;
3. Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
4. Non-respect d'au moins 4 critères essentiels sur 5 soit 80% ;
5. Non-conformité des Spécifications Techniques majeures des fournitures marquées par l'indication (*) ;
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
7. Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de Contrats durant les trois (03) dernières années ;
8. Absence de la lettre de soumission timbrée, datée et signée ;

11. Non-respect du format : Format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images ;

12. Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant égal à 30% du coût prévisionnel du projet et délivrée par une banque de premier ordre.

15.2. CRITÈRES ESSENTIELS :

L'évaluation des offres techniques se fera selon le mode de notation binaire (oui ou non) et portera sur les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires ci-dessous :

- 1. La Présentation générale de l'offre ;**
- 2. Les références du soumissionnaire;**
- 3. Le calendrier de livraison ;**
- 4. Les Spécifications Techniques requises ;**
- 5. La preuve d'acceptation du Marché.**

Seuls les Soumissionnaires qui auront obtenu au moins **4 critères essentiels sur 5 soit 80% des critères essentiels** seront déclarés techniquement qualifiés et admis à l'analyse des offres financières.

16-ATTRIBUTION :

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

17- DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Pour les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés situé au niveau – 1, porte S1.08 de l'Immeuble Siège de la CAA, Tél. 237 222 22 22 26 / 657 709 261.

19- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES :

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

AMPLIATIONS :

- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Chrono/Archives.



Yaoundé, le **21 AOUT 2026**

Noah Ndongo Adolphe